



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVD - 29.11.2019

Numéro de publication: KK04-0000009021

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire GREATCELL SOLAR SA

Débiteurs:

GREATCELL SOLAR SA

Route de la Corniche, 1066 Epalinges

Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 19.12.2019